REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

Collège LaSalle, Tunis

Collège LaSalle
Tunis

Stage de Fin de Formation

Pour l'obtention du

Brevet de Technicien Professionnel
En
Comptable d'entreprise

Réalisé par :

Marwen Ben Ali

Sous la direction de :

Mr. Gragouri Sleh Eddine

Sommaire

A-présentation de société…..……3

A-1-présentation de logiciel comptable……4

B- Les taches effectuées…….5

B-1-Les taches comptable……..6

1- Les document comptable nécessaires……..6

2- Classement des documents……...6

3- Saisie de donnée……7

4-Passation des écritures comptable…….....8

B.2-Les taches fiscales……9

1- Impôt sur le revenu des personnes physiques……..9

2-Impôt sur les sociétés…….11

3- Taxe sur valeur ajoutée……12

C-Présentation général de la société……...15

1- Bilan……...16
2- Etat de résultat…….20
3- Déclaration fiscal……..22
Conclusion…….23
Annexe……...24

Introduction

Le stage constitue un élément indispensable à notre formation. C'est un contact qui permet à l'étudient (futur comptable), de vivre la réalité socio-économique des entreprises et leurs problèmes de gestion et d'organisation.

Toutefois, ce stage m'a permis de tester mes capacités d'analyse et de synthèse.et de faire une comparaison entre application théorique et application pratique. A mon avis. Je crois que tous ces points paraissent clairs au niveau d'un cabinet de comptabilité, parce que j'étais devant diverses applications qui se différentes unes des aunes.

Ce que j'ai bénéficié de ce stage :

Réviser, testa et améliorer mes connaissances.

De voir de près le déroulement des travaux comptables, et de Vivre la réalité professionnelle Etre supervisé et encadré de près

D'affronter l'aspect pratique des problèmes rencontrés;

Distinguer entre l'aspect théorique et l'aspect pratique pour les travaux effectués au sein d'une société de comptabilité ;

C'est pourquoi j'étais affecté la société, «la confiance », de comptabilité, d'étude et d'organisation des entreprises durant une période de deux mois allant du 01 juillet 2017 au 31 Août 2017.

A. Présentation du Société :

Dénomination sociale	Société la confiance
Siège social	17 RUE CAP VERT 1 ETAGE BUREAU N 1 TUNIS 1002
Téléphone	(216)71832318
Fax	(216)71832318
Site Web	www.ccf.haddad@hotmail.fr
Secteur d'activité	Service comptable & fiscal
capital social	191'683,570 DT
Exercice social	Du 01/01/N au 31/12/N

A.1. Présentation de logiciel comptable : (sage 100)

Sage est un logiciel de gestion financière et de comptabilité qui présente un fort intérêt pour les entreprises. En effet, le logiciel Sage Saari apporte des solutions au niveau de la gestion de la comptabilité de l'entreprise. Autrement dit, il permet efficacement à l'entreprise d'élaborer un tableau de bord.

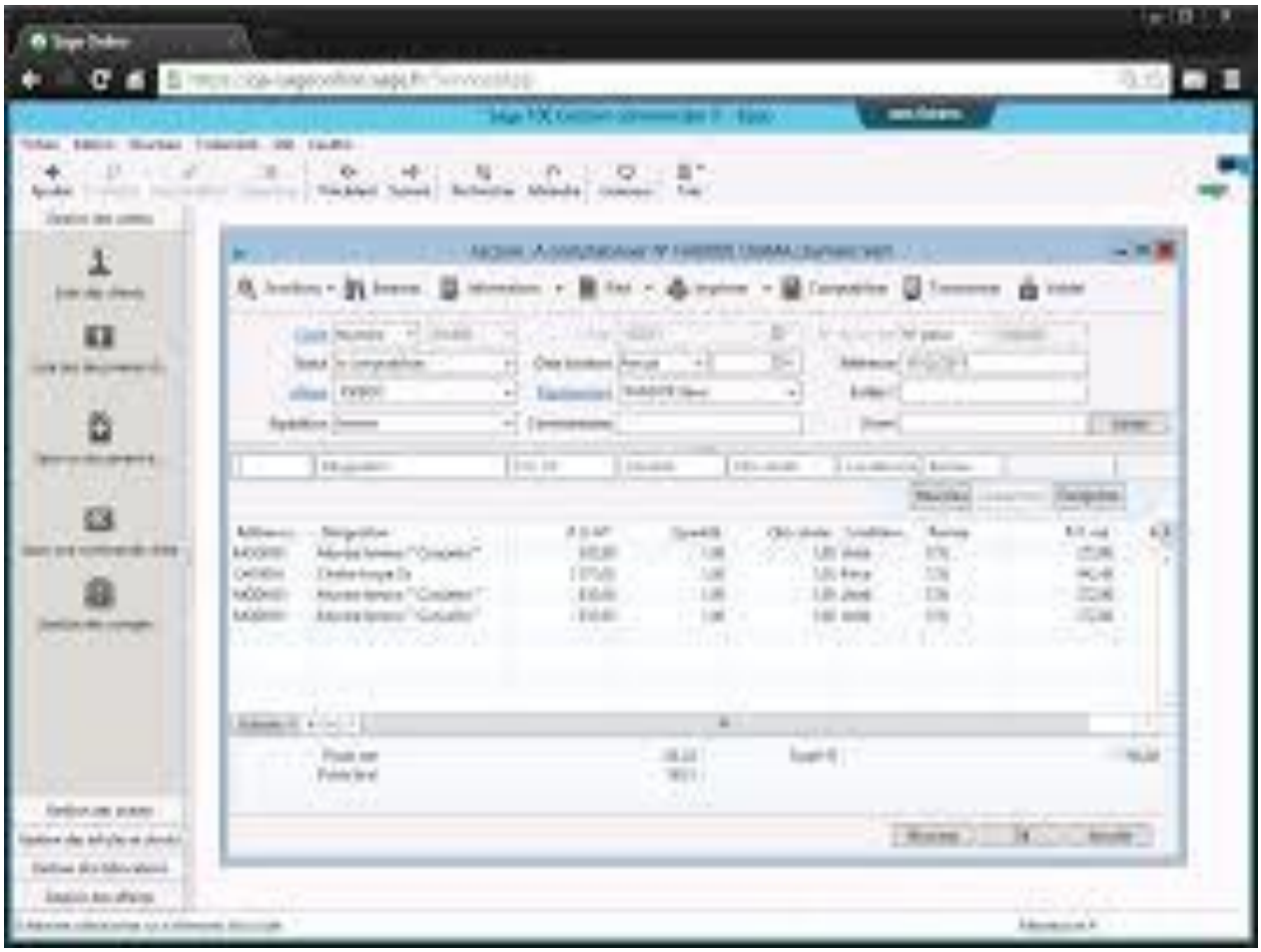

LES SERVICES ASSURENT PAR LA Société

Travaux d’assistant comptables :

Il s'agit du travail quotidien d'enregistrement comptable informatisé de toutes les opérations économiques effectuées par le client.

Travaux d’assistant et conseil fiscal :

Il s'agit de toutes les déclarations d'impôts et taxes ainsi que les interventions du comptable en matière de travaux juridiques.

B. Les taches effectuées

❖ Le tenu de la comptabilité :

➢ Dispositions légales :

L'article 2 de la loi n° 9,112 du 30 décembre D. relative au système comptable des entreprises prévoit que : « la tenue de la comptabilité s'appuie sur des pièces justificatives et comporte la tenue des livres comptables ainsi que l'élaboration et la présentation des états financiers et ce conformément a. dispositions de la présente loi ». Ainsi l'article 11 de la loi n°.-112 du 30 décembre 19. Prévoit que : « les livres comptables comportent un journal général, un grand livre et un livre d'inventaire, Sont tenues également d'établir une balance, le journal général et k livre d'inventaire sont côtés et paraphés au greffe du tribunal dans le ressort duquel est situé le siège de l'entreprise ou toute autre autorité compétente prévue par des législations spéciales. Les livres sont établis sans blanc ni altération d'aucune sorte ».

Cependant Partiels 18 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 19. Prévoit que : « les états financiers comportent : le bilan, l'état de résulta, le tableau de flux de trésorerie et les notes aux états financiers ». Le comptable doit assurer la qualité de l'information financière véhiculée dans les états financiers qui est indispensable pour garantir la production à la divulgation de l'information financière utile à la prise de décision.

B-1- Les taches comptables :

1-Les Documents comptable nécessaires :

Les documents comptables nécessaires sont : les factures d'achats et de ventes, dépense de caisse, les bordereaux, les relevés bancaires, les chéquiers, les documents juridiques, les pièces internes, les bulletins de paie, les déclarations sociales et fiscales et d'autres documents de charges et de produits.

2- Classement des documents :

Il faut classer les documents d'une manière permettant de faciliter aux différents utilisateurs leur traitement, leur consultation et permettant de saisir les données figurant sur ces derniers.

Cependant le classement se fait par référence de date, ou par nature des documents (charges, produits…)

3- Saisie des données :

- <u>Enregistrement des écritures comptables :</u>

Les comptes utilisés se divisent en des comptes de bilan, des comptes de charges, et des comptes de produits.

LES charges concernent essentiellement les achats stockés de matières premières. Et de fournitures, les achats non stockés, les services extérieurs et autres, les charges des personnel, les impôts, les taxe. Et les versements assimilés.

Pour les produits, il s'agit surtout du compte vente de produits finis, d'autres opérations diverses ont nécessité des comptes appropriés qui expliquent mieux le sens de l'écriture comptable.

A cet effet six journaux ont été ouverts pour la constatation des écritures comptables à savoir :

- Un journal d'achat
- Un journal de vente
- Un journal de paie
- Un journal de caisse
- Un journal de banque
- Un journal d'opérations diverses

- <u>Rapprochement comptabilité / fiscalité :</u>

Cela consiste à comparer ce qui est comptabilisé avec ce qui est déclaré à l'administration fiscale chaque mois.

4 passations des écritures comptables :

- **Journal d'achat**

607 4367		Achat des marchandises Taxes sur CA déductible	Le Montant*	
	401	Fournisseurs d'exp		Le Montant
		Reçu décompte provisoire n°		

- **Journal de vente**

411		client	Le Montant*	
	707	vente des marchandises		
	436	T.V.A. collectée		
	4367	Autre taxes sur le CA		Le Montant
		Facture de vente n°		

- **Journal de trésorerie**

5/		Caisse/banque	Le Montant*	
	1 >> 5	Compte de bilan		Le Montant
		Xxxxxx n°		

B-2- Les taches fiscales :

1 IMPÔT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUE (IRPP)

Personnes Imposables :

L'IRPP, est dû par toute personne physique avant sa résidence habituelle en Tunisie. Les non-résidents sont également soumis à l'impôt sur le revenu à raison de certains revenus de source tunisienne.

Catégories de Revenus imposables :

- Les bénéfices industriels et commerciaux,

- Les bénéfices des professions non commerciales,

- Les bénéfices des exploitations agricoles et de pêche,

- Les traitements, salaires, pensions et rentes viagères,

- Les revenus de capitaux mobiliers,

- Les revenus fonciers,

- Les revenus de source étrangère s'ils n'ont pas subi l'impôt dans le pays de la source.

Exonérations

Les revenus exonérés de l’impôt sur le revenu des personnes physiques sont :

- Les rémunérations des diplomates étrangers sous réserve de réciprocité,

- Les paiements en réparation d'un préjudice corporel,

- Les dividendes,

- Les revenus des titres en devises ou en dinars convertibles,

- Les intérêts des comptes d'épargne logement,

- Les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie (CENT) ou des banques ainsi que les revenus des obligations dans certaines limites.

Tarif de l'IRPP :

Plus de 5000 à 20,000 dinars	26 %
Plus de 20,000 à 30,000 dinars	28 %
Plus de 30,000 à 50,000 dinars	32 %
Au-delà de 50,000 dinars	35 %

2- IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS :

Personnes Imposables :

Sous réserve de certaines exonérations l'IS est dû par :

- Les sociétés de capitaux et assimilées établies en Tunisie, (sociétés anonymes, sociétés à responsabilité limitée, coopératives, établissements publics à caractère industriel ou commercial jouissant de l'autonomie financière...),

- Les entreprises étrangères non établies en Tunisie à raison de certains revenus (redevances, intérêts...).

Tarif de l'IS :

Les taux applicables au titre de l'impôt sur les sociétés sont les suivants :

- Taux général : 25 %.

- Taux réduit : 10 % applicable aux entreprises artisanales, agricoles et de pêche.

- Taux spécifique à certaines entreprises : 35 % (secteurs financiers, télécommunication, assurance, secteur pétrolier à l'échelle de la production, du raffinage, du transport et la distribution à l'échelle du gris…)

3- TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE :

Biens et Services soumis :

- Les importations de biens et de services,

- La production industrielle et artisanale,

- Les services,

- Le commerce de gros,

- Le commerce de détail lorsque le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 100 000 D à l'exclusion des produits alimentaires, des médicaments et produits pharmaceutiques et des produits soumis à l'homologation administrative des prix,

- Les professions libérales.

Exonérations :

Certains produits (livres, journaux, périodiques, lait, pain, couscous, huiles végétales…) et services (transport aérien international, transport maritime, intérêts bancaires débiteurs…).

Taux de la TVA :

- 19 % : taux général applicable aux produits et services n'ayant pas un taux spécifique,

- 7 % : pour les engrais, l'artisanat et les activités médicales, les conserves alimentaires, les aliments composés de bétail...

- 13 % : pour les ordinateurs, les services informatiques, l'hôtellerie, la restauration, les biens d'équipement non fabriqués localement, les voitures 4 Cv...

- 30 % : pour certains articles (boissons alcoolisées, fourrures, objets en métaux précieux), sachant que ce taux a été supprimé depuis le premier janvier 2007.

Partie 2

C- PRESENTATION GENERALE DE LASOCIETE:

*** Raison Sociale :**	TLIHA MOHAMED RIDHA
*** Forme Juridique :**	S.A.R.L
*** Adresse au siège social :**	Avenue de l'Indépendance espace ben jmia 2011 DENDEN
*** Gérant :**	TLIHA MOHAMED RIDHA
*** Activité Principale :**	Vente de produit alimentaire et produit de nettoyage en Gros.
*** Date de création :**	14-jan-2008
*** Capital Social :**	191’683,570
*** Matricule Fiscal :**	0567055M /M/ N / 000
*** Date de clôture:**	31/12/N

ACTIF DU BILAN (Exprimé en Dinar Tunisien)

Au: 31/12/2016

LIBELLES POSTES	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF DU BILAN		
ACTIFS NON COURANTS		
ACTIFS IMMOBILISES		
Immobilisations incorporelles	0,000	0,000
Moins : Amortissements	0,000	0,000
	0,000	**0,000**
Immobilisations corporelles	17395,240	17395,240
Moins : Amortissements	16548,056	16183,532
	847,184	**1211,708**
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	**847,184**	**1211,708**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	**847,184**	**1211,708**
ACTIFS COURANTS		
Stocks	201750,52	156403,950
Clients et comptes rattachés	27869,589	96334,663
Autres Actifs Courants	1235,195	3002,850
Placements et autres actifs financiers	0,000	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	240665,488	152132,330
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	**471520,792**	**407873,793**
TOTAL DES ACTIFS	**47 2367,976**	**40 9085,501**

PASSIF DU BILAN (Exprimé en Dinar Tunisien)

Au : 31/12/2016

LIBELLES POSTES	21/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES		
Capital Social	191683,570	191683,570
Résultats reportés	37484,554	21763,640
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE	**229168,124**	**213447,210**
Résultat de l'exercice	15608,141	15720,914
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	**244776,265**	**229168,124**
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts	0,000	0,000
Autres passifs financiers	0,000	0,000
Provisions	0,000	0,000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	**0,000**	**0,000**
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	115135,347	111368,562
Autres passifs courants	5097,286	4655,164
Concours bancaires & autres Passifs financiers	107359,078	63893,651
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	**227591,711**	**179917,377**
TOTAL DES PASSIFS	**227591,711**	**179917,377**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	**47 2367,976**	**40 9085,501**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS 2011

BILAN

1/ BILAN : ACTIF:

A.ACTIF IMMOBILISE:

le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

IMMO CORPORELLES	TOTAL
MATERIEL INDUSTRIEL	17395,240
AMORTISSEMENTS	16548,056
TOTAL NET	***847,184***

le tableau de variation des immobilisations & des amorti est présenté en année

B.ACTIF COURANTS:

le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

STOKS	201750,52
CLIENT &COMPT RATTACHES	27869,589
AUTRE ACTIFS COURANTS	1235,195
PLACEMENT/ACTIFS FINANCIERS	0
LIQUIDITES /EQUIVALENTS DE LIQUI	240665,488
TOTAL ACTIF COURANTS	***471520,792***

*clients & compte rattachés

clients	20’700,089
clients effets à recevoir	7’159,500

*autres actifs courants

tva déductible	230,150
compte d'attente	1’050,045

*liquidités & équivalents de liquidités

caisse	2’534,550
banque	238’130,938

2/BILAN: PASSIF:
.CAPITAUX PROPRES:

le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

CAPITAL SOCIALE	191’683,570
RESULTATS REPORTE	37484,554
RESULTAT DE LA PERIODE	15 608,141
TOTAL	***244 776,265***

***PASSIF NOM COURANTS:**

***PASSIF COURANTS**

FOURNISSEUR &COMPT RATTACHES(1)	115 135 ,347
AUTRES PASSIFS COURANTS (2)	5097,286
AUTRES PASSIFS FINANCIERS (3)	0
CONCOURS BANCAIRES (4)	107 359,078
TOTAL	227 591,711

	115 135,347
(1) -fournisseur divers	
(2) -retenue à la source sur loyer/salaire	154,106
-charges à payer	4943,180
(3) - valeurs mobilières de placements	0
(4) -concours bancaires	107 359,078

ETAT DE RESULTAT (Exprimé en Dinar Tunisien)

Période du 01-01-16 au 31-12-16

LIBELLES POSTES	31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	1448923,270	1492443,492
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1448923,270**	**1492443,492**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation des stocks des produits finis	-45346,570	3926,826
Achat de marchandises consommés	1429996,616	1428701,861
Achats d'approvisionnements consommés	7388,395	5244,925
Charges de personnel	19520,370	16736,295
Dotations aux amortissements et aux provisions	364,524	364,524
Autres charges d'exploitation	17072,577	17550,596
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1428995,912**	**1472525,027**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**19927,358**	**19918,465**
Charges financières nettes	**533,714**	**362,051**
Produits financé	**12,247**	**0,000**
Résultat des A.O. avant impôt	**19405,891**	**19556,414**
Impôt sur les bénéfices	**3797,750**	**3835,500**
Résultat des A.O. après impôt	**15608,141**	**15720,914**
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		
Résultat net de l'exercice	**15 608,141**	**15 720,914**

ETAT DE RESULTAT :

PRODUITS D'EXPLOITATIONS	
REVENUS*	1’448923,270

CHARGES D'EXPLOITATIONS	
ACHATS D'APPROVISIONNENTS(1)	7388,395
CHARGE DE PERSONNEL	19520,370
DOTATION AUX AMORT &AUX PRO	364,524
AUTRES CHARGES DEXPLOITATION(2)	17072,577
TOTAL	44345,866

(1) -achats exonérés	6000
-autres approvisionnements	100,395
-achats études, prestations de services	50,500
-achats non stockés de matière& four	1116,8
-eau, électricité	120,700

(2) -services extérieures	9’000,500
-autres services extérieures	5070,077
-droits de timbre	3002

CHARGES FINANCIERES NETTES	0
IMPOT SUE BENEFICES	-

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2016

Résultat Comptable (BENEFICE)	**15608,141**
Réintégrations :	
IR 2011	
:	**3797,750**
Résultat Fiscal	**19405,891**
LIQUIDATION DE L'IMPOT	**-**
-	**-**
Déductions communes:	**-**
Chef de famille	**150,000**
Enfants à charge (2)	**165,000**
	315,000
DETERMINATION DU MINIMUM D'IMPOT	
Chiffre d'affaires T.T.C=1452943.962*0,1%=1452.943	
	IMPOT
ENTRE 0 - 1500 (0)	**0,000**
ENTRE 1500,001 - 5000,000 (15%)	**525,000**
ENTRE 5000,001 - 10000,000 (20%)	**1000,000**
ENTRE 10000,001 - 20000,000 (25%)	**2272,750**
TOTAL	**3797,750**
DONC L'IMPOT DUE EST:	**3797,750**
Acomptes provisionnels (-)	**3451,950**
Report IR/2010 (-)	**0,000**
Retenues à la source (-)	**0,000**
Droit de visite	**10,000**
A PAYER	***355,800***

Conclusion

Ce stage m’a permis d’acquérir beaucoup de notion concernant les différentes taches de règlement dans la société et d’enrichir mes connaissances et d’exercer certaines taches importantes

En outre, ce stage m’a permis de vive une ambiance bien particulière, de découvrir de prés la vie professionnelle.

Finalement, je tiens à dire que la période de stage s’est déroulée dans des bonnes conditions sans oublier de remercier de nouveau tout le personnel pour leur aide et leur collaboration continue.

Annexe

Société Anonyme au Capital de 180.000.000 Dinars
Siège Social : 2, Rue de Turquie – 1001 TUNIS
Tèl : 216-71-125500 Fax : 216-71-125410
R.C. N° (TUNIS) B110 594 1996
Matricule Fiscal : 0000120 H P M 000
Code BIC : BTBKTNTT

شركة خفيـــة الإسـم رأس مالها 180.000.000 دينـــار
المقـر الإجتمـــاعي 2, نهـج تركيـــا 1001 - تـــونس
الهـــاتف : 216-71-125500 الفـــاكس : 216-71-125410
دفـــتر تجـــاري عدد (تـــونس) B1105941996
التعـــريف الجبـــائي : 0000120 H P M 000

TLIHA MOHAMED RIDHA
SOCODIM RUE MDELLA HOURIA
9070 MEJEZ EL BAB TUNISIE

RELEVE MENSUEL
JUIN 2016

R.I.B: 05401000016307567966
IBAN.: TN59 0540 1000 0163 0756 7966

COMPTE..: 016 307567 TND

PAGE..: 1

Nous vous informons que le numero du service BTSMS est le : 85505

JJ	LIBELLE	VALEUR	DEBIT	CREDIT
	SOLDE ARRETE AU 31 MAI 2016			14.186,39
01	REMBOURSEMENT ECHEANCE CREDIT DU 31 05 2016	31.05.16	1.666,000	
01	REMBOURSEMENT ECHEANCE CREDIT COMMISSION DE REGL	31.05.16	2,000	
01	REMBOURSEMENT ECHEANCE CREDIT TVA	31.05.16	0,360	
01	REMBOURSEMENT ECHEANCE CREDIT PORT DE LETTRE	31.05.16	0,390	
01	REMBOURSEMENT ECHEANCE CREDIT DU 31 05 2016	31.05.16	841,000	
01	REMBOURSEMENT ECHEANCE CREDIT COMMISSION REGL. C	31.05.16	2,000	
01	REMBOURSEMENT ECHEANCE CREDIT TVA COLLECTEE-TAUX	31.05.16	0,360	
01	REMBOURSEMENT ECHEANCE CREDIT DU 31 05 2016	31.05.16	120,474	
01	REMBOURSEMENT ECHEANCE CREDIT RECUPERATION FRAIS	31.05.16	0,390	
01	VERSEMENT ESPECES BV14793602	2.06.16		6.000,00
01	CERTIFICATION CHEQUE 6644204	31.05.16	1.703,540	
01	CERTIFICATION CHEQUE 6644204	31.05.16	5,000	
01	CERTIFICATION CHEQUE 6644204	31.05.16	0,900	
01	CERTIFICATION CHEQUE 6644203	31.05.16	3.564,500	
01	CERTIFICATION CHEQUE 6644203	31.05.16	5,000	
01	CERTIFICATION CHEQUE 6644203	31.05.16	0,900	
01	PAYEMENT CHEQUE 6541702	31.05.16	1.408,058	
01	PAYEMENT CHEQUE 6644221	31.05.16	1.512,500	
01	PAYEMENT CHEQUE 6541704	31.05.16	999,670	
02	REGLEMENT EFFET ESCOMPTE 020616	1.06.16	2.000,000	
02	REGLEMENT EFFET ESCOMPTE 020616COM	2.06.16	2,500	
02	REGLEMENT EFFET ESCOMPTE 020616PLO	2.06.16	0,390	
02	REGLEMENT EFFET ESCOMPTE 020616TVA	2.06.16	0,450	
02	PAYEMENT CHEQUE 6541697	1.06.16	1.624,500	
02	PAYEMENT CHEQUE 6644222	1.06.16	3.027,264	
03	ENCAISSEMENT REMISE CHEQUES DU 02 06 2016	6.06.16		1.477,50
03	ENCAISSEMENT REMISE CHEQUES COMMISSION	6.06.16	0,500	
03	ENCAISSEMENT REMISE CHEQUES TVA	6.06.16	0,090	
03	VERSEMENT ESPECES BV14801002	6.06.16		9.000,00
03	PAYEMENT EFFET 260516	2.06.16	847,976	
03	PAYEMENT EFFET 260516COM	3.06.16	2,500	
03	PAYEMENT EFFET 260516PLO	3.06.16	0,390	
03	PAYEMENT EFFET 260516TVA	3.06.16	0,450	
03	PAYEMENT CHEQUE 6644224	2.06.16	1.512,500	
06	VERSEMENT ESPECES BV14803402	7.06.16		5.000,00
06	PAYEMENT EFFET 280516	3.06.16	2.500,000	
06	PAYEMENT EFFET 280516COM	6.06.16	2,500	
	REPORT.....			12.308,84

La BANQUE DE TUNISIE a désigné Monsieur MOHAMED LOTFI LABIDI
médiateur bancaire au sens de la loi n° 2001-65 et du décret n° 2006-1881.
Adresse du médiateur: 4,Rue de la verdure, Menzah 8 ARIANA 2037

EBK

ACH668

مؤسسات البشير خلف الله و شركاؤه

Etablissements Bechir Khalfallah & Cie

Réf. Commande :
Code Client : 41013513
Code Representant :
B. Chargement :

BON DE LIVRAISON

FACTURE N° F1600121

Date: 28/09/2016

Client
MOHAMED RIDHA TELIHA
105 AV HABIB BOURGUIBA B RJ EL
567055 MQP 000

RÉF. ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL	TOTAL HT	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL TTC
RJ4/414	DOT BORJ 4/4 DE 12ETES 2015	500	22 800	11400,000	11400,000	0	0,000	11400,000

[illegible] 23/12/2016
[illegible] 10/2/2017
[illegible] 22/1/2017
[illegible] 9/11/2017
[illegible] 9/2/2017

MODE DE REGLEMENT : N° DE CAMION

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE
NZE MILLE QUATRE CENTS DINARS CINQ CENTS MILLIMES

MONTANT ORDRE	11400,000
MONTANT HORS TAXES	11 400,000
MONTANT TVA	0,000
DROIT DE TIMBRE	0,500
MONTANT	11 400,500

Signature et cachet

171007
11229433

Reçue conforme
cachet client

Bureau Tunis Rue du Metal
Tunis-Ghazala
Sec. Social

مكتب تونس
نهج المعدن - مرسى - اريانة
المقر الاجتماعي
الهاتف
الفاكس